L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 6 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A Louer.—Un cottage double à la Baie St-Louis, sur la plage, avec jolie cabane à bain. S'adresser à Mme Vve George Huey, 71 rue de Chartres. 1mai—7f

MAGASIN à louer—Coin Royale et Ste-Anne. S'adresser, 73 Ste-Anne. 1mai—7f

DEMANDES.

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No. 129 rue Bourbon. 24 av—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,797—Division E.—Attendu que Mme Veuve Catherine Henderson a presenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Henderson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
5 mai—5 10 14

Succession de Delia Duljaney, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,081—Division D—Attendu que Henry W. Pfeffer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Delia Pfeffer, sa femme, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 mai—5.10.14

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,748—Division D—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob D. Schmidt, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril.—1 mai—6.

Succession de Mme Selina D. Bobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,834—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. J. Hart Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 avril—27 mai 1 6

Successions de M. et Mme Manuel Llorens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,771—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henri Llorens, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 mai—5 10 14

Succession de Hermann Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,986—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mai—1, 6, 10

AVIS AUX CREANCIERS

W. E. Seebold vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,379—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Palmer, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 mai—6 11 15

Fairchild & Keller vs. leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,366—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George E. Sears, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5mai—5 10 14

Succession de William B. Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,069—Division A—Attendu que Mme Mary Graham Wilcox, veuve de William B. Gill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William B. Gill, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4mai—4 8 13

Emile Permentel vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,130—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 avril—30 mai 1 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile H. Caulfield vs ses créanciers—No 20,892 Division A.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du petitionnaire Emile H. Caulfield soit convoquée et tenue pardevant Geo. G. McLean, notaire en cette paroisse, MARDI, le 24me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et qu'en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. L. Edwards, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
GEO. P. CAZELAR, Députe-Greffier.
22 avril—3f en 30 jrs

VENTES PAR LE CONSTABLE.

N. O. & N. E. R. R. Co. vs. Jones & Lucas in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 12,477—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin des rues Press et Urquhart, 3me District, le MARDI 10 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :
Un grand lot de bois de charpente, d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
29 avril—29—mai 4 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20,939—Division B.—Eugene Foulon vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du petitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Déjan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit petitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
26av—

Emile Larousini vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,284—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Drez, syndic provisoire et syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4mai—4,8,13.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Joseph Lyons vs. ses créanciers—No 21,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Joseph Lyons, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le lundi, [illegible] jour de juin 1887, à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred King, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, député greffier.
4 mai—3f en 30 j.

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE E.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 10 MAI 1887.

2,179 Lots, montant en tout à $535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à..........		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ,outraites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits sont reconnus dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Livres de droit et Meubles de bureau. Succession de Robert Joseph Ker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,015.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 17 mai 1887, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 28 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887—
Le contenu du bureau du défunt, No 28 rue Carondelet, comprenant bibliothèques, pupitres, livres de droit, etc.
Conditions—Comptant.
6 mai—6, 13, 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius Weis & Co. et al. vs. A. J. Jacquet et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,978—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, mesurant vingt-sept pieds, un pouce de façade rue de la Douane, sur cent quatorze pieds, entre lignes parallèles, selon un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.
Acquis par Mlle Clémence Adolphine Jacquet (un des défendeurs en cette affaire), par achat, d'Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé par devant Marcel T. Ducros, notaire, le 10 mai 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Adolphine Jacquet.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 28—mai 5 12 19 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droits d'occupation de valeur et un lot de comptes à recevoir.

Paul Roussel et Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,497. Division E—En vertu d'un ordre de vente daté 2 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Les droits d'occupation du local No 239 rue Decatur, à partir du jour de la vente au 30 septembre 1887.
2° Un lot de comptes à recevoir conformément à une liste enregistrée en mon bureau.
Condition—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans cet affaire.
4 mai—4 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,784.—En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 juin 1887 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Gironde) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
2° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme lots numéros un, deux et trois et mesurant chacun trente trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3, 8, 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Company d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,530—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :
Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt six de l'ilet No 12, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, [illegible] Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt six mesure vingt sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante pieds sept pouces de profondeur d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1852, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3, 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,617—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de comptes ouverts d'après une liste enliassée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Pierre Auguste [illegible] Jean Reiponey subrogé vs. Paul Ardiamolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,232—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI 21 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :
Cinq lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, et faisant l'ilet No. 23, borné par les rues Dorgenois, O'Reilly, l'avenue St. Bernard et l'allée Rousselin ; les dits lots mesurent comme suit, à savoir :
Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue O'Reilly, 33 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard, et 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'allée Rousselin.
Le lot No. 2 mesure 35 pieds de face à la rue O'Reilly, 39 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St. Bernard, et 113 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 1.
Le lot No. 3 mesure 39 pieds de face à la rue O'Reilly, 48 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à l'avenue St. Bernard, 97 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No. 2.
Le lot No. 4 mesure 46 pieds de face à la rue O'Reilly, 51 pieds de face à l'avenue St. Bernard, 78 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 3.
Le lot No. 5 mesure 59 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue O'Reilly, 68 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue St. Bernard, et 57 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Dorgenois.
Le tout conformément à un plan de T. A. Pueyo, en date du 2 mai 1843, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3,10,17,21mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Gretham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,714—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'ilet No 104, compris entre les rues Bons-Enfants, Espagne, Washington et Morales et mesurant au pied américain trente-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes ouverts, Notes, Billets recevables, etc.

T. J. Carver & Co. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,124—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
Un lot de comptes à recevoir, billets, billets à recevoir, etc., conformément à une liste déposée à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—30 30—mai 3 7.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12,286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887, pour le compte de la dite succession.
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1885.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à deux étages, avec galerie de façade, désignée par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez-de-chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor sur le premier étage.
Aussi une cuisine en bois à un étage, ayant 4 chambres, 2 cuves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poullalier, allée, lieux d'aisances, etc.
Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur tiré par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant saisi sera payé par l'acquéreur, la propriété doit être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie, la prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas. Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

Magasin et Maisons de Résidence de Valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison double en bois, à un étage.

80 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,735

Ernest F. Cherbonnier et al.

—vs.—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887 par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir :
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Baronne, sur 31 pieds 9 pouces de largeur, à l'arrière, sur 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité convenable pour magasin ; une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres, enfin une troisième bâtisse adjacente ayant 8 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc. à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tremé, Ursulines, St Philippe et Marais, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises désignée par le numéro municipal 221 rue Tremé, ayant au rez de chaussée corridor, deux chambres, salle à manger, et cabinet, même distribution au premier étage et une grande chambre et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage, une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal, ayant 4 chambres, cuves, water works, lieux d'aisance pour en briques, etc. etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Tremé, St Philippe, Ursulines et Marais mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant quatre chambres galerie et cabinet dans le corps principal ; une cuisine à deux étages avec quatre chambres, water works, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 223 rue Tremé.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, en un crédit de un an et doit être représenté par des billets d'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurance non aliénando et honoraire d'avocat arrêtés fixés à raison de 10 pour cent sur le montant saisi et les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi,

A la même heure et au même endroit ci dessus désigné, en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrites et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
23 avril—23, 30—mai 7, 14, 21, 28.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique maison.

La grande et élégante résidence désignée comme

LA MAISON FORESTIER.

Sur la rue Esplanade près White, grand terrain élevé et couvert avec un gazon magnifique, jardin ornemental et planté de plusieurs chênes et arbres fruitiers, belle promenade, pavé Schillinger. Ensemble avec une écurie, chambre de jardinier, poulaillers et autres dépendances.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

No. 14,824—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur.—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan :
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, privilèges, etc., qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, 253 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue White, 173 pieds 1 ligne dans le fond faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Septième et composés des lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, conformément à un plan de E. Pillé, en date du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881, pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence en bois, fortement bâtie, ayant deux étages et mansarde, désignée comme la maison Forestier.
En peinture, confort et distribution, cette propriété n'est, sans nul doute, surpassée par aucune autre en cette ville et ne peut être appréciée que par une inspection personnelle. Le terrain est spécialement attrayant ; pavage Schillinger, façade ornementale et entourage splendide en fer ; son voisinage est un des plus désirables de la belle Avenue aristocratique.
Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et garanti par hypothèque sur la propriété vendue ; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer le paiement des billets ou une partie, de même garantis par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées contre le feu pour une somme pas moindre que le montant dû sur les dits billets, et la police transférée au vendeur et aux détenteurs futurs des billets.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire ; dix pour cent comptant au moment de la vente.
2av—9 9 16 23 7 30mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET VACANTES

—DANS LE—

Premier, le Deuxième, le Troisième, le Quatrième et le Sixième District.

Rue St-Charles, entre Euterpe et Polymnie.

Nos 169 et 171 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

No 48 rue Villeré, entre Douane et Bienville.

Nos 279 et 281 rue Dauphine, entre Union et Bagatelle.

Nos 502 et 504 rue des Remparts, entre Champs-Elysées et Marigny.

Nos 37 et 39 rue Mandeville, entre Decatur et Chartres.

No 88 rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

No 139 Champs-Elysées, entre Remparts et St-Claude.

No 562 rue Dauphine, entre Washington et Lafayette.

Nos 379 et 381 rue des Remparts, entre St-Antoine et Columbus.

No 103 rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.

No 77 rue Adèle, entre St-Thomas et Rousseau.

No 269 rue Chippewa, entre Joséphine et Jackson.

Coin Marengo et Constance.

Portion de terre faisant face aux rues St-Patrick, St-David et Dufossat.

Ilet de terre borné par les rues St-David, St-Patrick, Marengo et Milan.

Succession de Mme Billgery.

No 4—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci après décrites, savoir :

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues St Charles, Carondelet, Euterpe et Polymnie, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.
Les améliorations comprennent une petite maison en retraite de la rue, avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No. 259, borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, désigné comme lots Nos 28 et 29, mesurant ensemble 54 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 106 pieds 10 pouces.
Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à double corps de logis avec cuisine en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux Nos. 169 et 171 rue Dryades et renfermant le principal corps de bâtiment, 2 chambres au rez de chaussée et 3 chambres au dessus dans chaque logis, la cuisine à 3 chambres au rez de chaussée et 3 chambres au dessus. La maison a un grand vestibule et des corridors, water works, cuves, lieux d'aisance, cour pavée, etc.
Le No 169 rue Dryades comprend en outre un édifice en briques à trois étages joint à la cuisine et renfermant en tout environ 6 chambres. Le tout couvert en ardoises.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Douane et Robertson, ayant mesure américaine, 26 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Villeré sur une profondeur, entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces, du côté de la rue de la Douane et faisant partie de cette portion du lot primitif No 3 conformément au plan de Depouilly, architecte, en date du 19 janvier 1836.
Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, connu comme le No 43 rue Villeré ayant environ 4 chambres, la cuisine en briques à deux étages jointe au bâtiment principal avec quatre chambres, lieux d'aisance en haut et en bas cuve, cour pavée, etc.

TROISIÈME DISTRICT.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 378 et désigné comme le lot No 28, borné par les rues Remparts, St Antoine, Columbus et St Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois ayant deux corps de logis et deux étages couverte en ardoises, avec une chambre et une galerie au rez de chaussée et de même au premier à chaque corps de logis, cuisine double en bois attenant, ayant une chambre en haut et une en bas à chaque corps de logis, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 379 et 381 rue Remparts.
5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 323 désigné par le No 2 compris entre les rues Champs Elysées, Remparts, Marigny et St Claude mesurant 50 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 98 pieds. Les améliorations sont connues par les Nos 137 et 139 rue Champs-Elysées, ayant une maison en bois à un étage contenant quatre grandes chambres écurie, grande cour, deux cuves et citernes.
6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 272, désigné comme le lot No 11, compris entre les rues Remparts, Marigny, Champs Elysées et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 130 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis et à deux étages, couverte en ardoises, avec trois chambres en haut et trois en bas, une cuisine à deux étages avec une chambre en haut et une en bas sur chaque côté, allée en commun avec la propriété voisine et est connue par les Nos municipaux 502 et 504 rue des Remparts.
7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet No 11, désigné par les lots Nos 20 et 21, compris entre les rues Mandeville, Decatur, Espagne et Chartres. Le lot No 20 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds, et le lot No 21 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 129 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant six chambres, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, cour pavée, etc.
Aussi une autre bâtisse en briques à trois étages avec 10 chambres, cuisine avec trois chambres, écurie, cave, etc., connue par les numéros municipaux 37 et 39 rue Mandeville.
8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 12, désigné comme lot No 4, compris entre les rues Peters, Espagne, Mandeville et Décatur, mesurant 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par le No 88 rue Peters.
9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 165 désigné comme lot No 13, borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur d'à peu près 65 pieds.
Les améliorations sont connues par le numéro municipal 562 rue Dauphine.
10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, étant le No. 23, mesurant 64 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.
Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 379 et 381 rue Dauphine.

QUATRIÈME DISTRICT.

11° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie de la terre désignée par les lettres A et B dans le carré d'ilet 73 borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et Jackson ; le dit terrain mesure 32 pieds 5 lignes de face rue Chippewa, sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes, mesure anglaise. Les améliorations comprennent une maison de résidence double, en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres et une cuisine, allée, cabinet d'aisance, etc., de chaque côté. La propriété porte le No 269 de la rue Chippewa.
12° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet borné par les rues Adèle, St-André, Rousseau et St-Thomas ; et aussi désigné par la lettre B dans le carré d'ilet No 41, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 1er juin, 1866, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 5ème jour de juin, 1866. Le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Adèle, 30 pieds 2 lignes de largeur à l'arrière ; 60 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite la séparant du terrain A ; et 61 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur du côté opposé, le plus proche de la rue Rousseau ; le tout mesure américaine.
Les améliorations comprennent une maison cottage double en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, aussi une cuisine en bois à deux étages, avec deux chambres, allée, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, propriété portant le No 77 de la rue Adèle.
13° La moitié indivise d'un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district, désigné par le No 6, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton. Le dit terrain mesure au pied anglais 31 pieds 3 pouces de façade rue Rousseau sur 83 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dudit terrain et d'autres dressés par A. de Armas, voyer, daté du 29 février 1869 et annexé à un acte de vente de Marie A. May à George Decker, passé pardevant Edouard Gottschalk, notaire.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres et un cabinet, une cuisine qui a deux chambres, allée, citerne, allée, lieux d'aisance, etc., cottage portant le No 103 de la rue Rousseau.

SIXIÈME DISTRICT.

14° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et comprenant la longitudinale inférieure ou moitié orientale du carré d'ilet borné par les rues Valmont, St. David, St. Patrick et Dufossat, désigné comme carré No 77 et mesurant 53 pieds de façade rue St. Patrick, 37 pieds, 3 pouces et 4 lignes de façade rue St. David sur 303 pieds, 11 pouces de profondeur et de façade rue Dufossat, et 308 pieds de profondeur du côté opposé, côté le plus rapproché de la rue Valmont.
Les améliorations comprennent une petite bâtisse avec 2 chambres et cuisine et aussi une vaste écurie avec 35 stalles, puits, etc.
15° Un carré d'ilet dans le Quatorzième District d'Assessement borné par les rues St David, St Patrick, Marengo et Milan.
16° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les terrains Nos 22, 23, 24 dans le carré d'ilet No 303. Les terrains 22 et 23 mesurent chacun 29 pieds de face rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 24 mesure 28 pieds 8 pouces de façade rue Marengo sur une profondeur et façade rue Constance.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, à distance de la rue et ayant quatre chambres, cuisine en bois avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Toutes les propriétés ci dessus décrites sont vendues avec pleine garantie de l'excellence des titres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste payable en billets de l'acquéreur à un, deux et trois ans à la date de la vente, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de cette date, billets garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur, les polices d'assurances transférées au tuteur, et en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement desdits billets, 5 pour cent honoraires d'avocat à ajouter à la somme en litige. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887. Il fera aussi un dépôt de 10 pour cent sur son enchère au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 avril—16.23.30—mai 7 14.21

RESIDENCE TRES AGREABLE

Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,

AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS

Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 20,085, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1887, signé le 13 avril 1887 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, savoir :
1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié architecte en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 70 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 117 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées et vendues avec le dit lot A. L'acquéreur du lot A devra les transporter à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.
Les améliorations comprennent un vaste cottage avec galerie tout autour de six pieds de largeur, il se trouve dans cinq chambres à coucher, salon à manger et [illegible] chambres à bain, 2 citernes, waterworks, lieux d'aisance et grande cour, jardin devant et sur le côté, fleurs et arbres fruitiers, ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers orangers magnolias.
2° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 7 lignes du côté le plus rapproché de la rue Marais et 141 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré, le séparant du terrain C, 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur sur l'arrière.
3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au terrain B, et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, 141 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le séparant du terrain B, 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté marqué D sur le dit plan, et 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.
4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au dit terrain C et désigné par la lettre D sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 3 pouces 3 lignes de façade rue Kerlerec, 136 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur du côté de la rue Marais, le séparant du terrain C, 160 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche du terrain E, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
5° Un terrain dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus touchant au lot D et mesurant 3 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté plus près de la rue Marais, le séparant du lot D, 161 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété conformément au plan d'Edgar Pilié, architecte.
Conditions—Un tiers ou plus du prix de son enchère au plus pour du comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans représentés par des billets d'acquéreurs à l'ordre et endossés par lui, requis par le vendeur et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la date et du privilège et lien du vendeur et hypothèque spéciale respectivement sur la propriété vendue, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, que les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans et seront aux frais des acquéreurs, 5 pour cent d'honoraire d'avocat [illegible] et le reste au vendeur, et les clauses usuelles de garanties par le vendeur.
2 avril—23 30—mai 7 14 21 28

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No. 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession J. Povey Wilson, décédé.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 3 décembre 1886, et signé le 9 décembre 1886, Dossier No. 18,593 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan :
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Terpsichore et Robin désigné par le No A, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoises avec attique connu sous le numéro 139 rue Constance et ayant un corridor et quelques 8 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar, etc.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architecte et voyer, lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle maison de résidence pour famille,

Coin des rues St-Charles et Sud, faisant face à la Place Lafayette.

La "maison Conger" bien connue dans l'affaire de John Conger et autres vs. W. B. Conger et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, en vertu de deux jugements et ordres collectifs de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendus et signés l'un à la date du 28 mars 1887, l'autre à la date du 7 avril 1887, Dossier No 20,516, dans l'affaire de John Conger et autres vs. Wilhelmers B. Conger et autres pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan :
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Charles, Church (ci devant Ste Marie) Sud et Girod, désigné par la lettre "A" et mesurant environ 25 pieds de façade sur chacune des rues Sud et Girod, sur une profondeur et façade rue St-Charles, d'environ 150 pieds, s'étendant de la rue Sud à la rue Girod. Le tout, plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan de MM. Williams et Patton, architectes et voyers, que l'on pourra voir sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages et demi, couverte en ardoises, formant l'angle des rues St-Charles et Girod. La résidence a corridor aux premier et second et un tout vingt chambres ou plus dans les diverses dépendances, avec installations à gaz partout, manteaux de cheminées en marbre dans les principales pièces, grande citerne, hydrant, cour carrelée, etc. ; le tout en excellent état, et constituant une propriété très désirable pour une nombreuse famille, une résidence aristocratique ou une maison de pension ou bien encore une institution privée ou publique. La propriété peut être visitée si on se munit d'une carte auprès de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant ; le rest à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité du jour de la vente. Les billets de crédit devront être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées 10 pour cent comptant à verser au moment de la vente, et l'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 avril—10 17 24—mai 1, 8, 14.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson ; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru ; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse, No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division "C", daté du 17 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18,660, le second un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division "D", daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin, épouse défunte de Louis McGittigan, et de Louis McGittigan, Dossier No 19,896, et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division "A", rendu le 12 avril 1887 et signé le 16 avril 1887, Dossier No 20,557 dans l'affaire de Elizabeth Martin épouse défunte, etc., vs. Mme E. Kurtz épouse, etc., pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu :

QUATRIÈME DISTRICT

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson.

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe Laurel et Annonciation désigné par le No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur, commune à cette propriété, la dite allée traversant le carré de la rue Laurel à la rue Annonciation.
Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde à deux étages en bois couverte en ardoises, portant le No 126 de la rue Jackson, ayant maison de dépendance à deux étages, et ayant corridor au dessus et au dessous, salons doubles, office, etc., et quelque sept ou huit autres chambres en tout, galeries, chambre à charbon, auvent pour y corder du bois, lieux d'aisance, etc. verandah sur la devanture. La maison est à distance de la rue. Il y a jardin devant, derrière sur un côté allées pavées en asphalt dans le moment devant et est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez, elle est louée $40 par mois et ca vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré et est adjacent à celui précédemment décrit, il est désigné par le No 5 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et fait face à l'arrière à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la propriété voisine.
C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a des magnolias et autres arbres devant et derrière jardin sur le côté 2 poulaillers et vas sur l'arrière terrain et est dans le moment pavé en asphalt devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3. Un morceau de terre (2 terrains) avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 3 ou 26, borné par les rues Sorapuru, Première, St Thomas ou Fulton et Rousseau, désigné par la lettre B et mesure 81 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Fulton sur une profondeur et façade rue Sorapuru de 120 pieds sur une largeur à l'arrière côté de la rue Rousseau de 90 pieds 9 pouces et 3 lignes et 120 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne au pourtour du côté près la rue Première le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises connus sous les Nos de 56 à 70 rue Sorapuru [illegible] environ de chaque côté 3 chambres, auvent, lieux d'aisance, citerne, etc. Le tout donne un revenu d'environ $70 par mois, valant $90.

No 157 Rue Rousseau.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré No 27 borné par les rues Rousseau, Philip, Sorapuru et Fulton, désigné sous le No 77 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 157 de la rue Rousseau avec bâtisse de derrière à deux étages ayant quatre chambres de chaque côté, galerie, citerne, auvent, lieux d'aisance et se loue $16 par mois.

No. 155 rue Rousseau.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite désigné par le No 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 155 de la rue Rousseau et est construit comme la propriété précédemment décrite sur le terrain adjacent No 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain il sera vendu au morceau de terre sur l'arrière près du terrain 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade sur la ligne inférieure du terrain No 76—20 pieds 1 pouces et 6 lignes sur la ligne de derrière No 13 et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la limite du terrain No 115, et enfin 20 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No 114 formant une profondeur totale pour le terrain No 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° Une certaine portion de terre (2 lots) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet No 21 borné par les rues Race, Robin, Fulton et Rangouo désigné sous le No 11 et mesurant 60 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 5 lignes.
Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages et deux corps de logis couvertes en ardoises, connues sous les Nos 61 et 63 rue Race, et contenant huit chambres en plus par maison quatre en dessus et quatre en dessous, et de grandes vérandahs avec citernes, lieux d'aisance, etc. Louée $27 par mois valant $30. Ces deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIEME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, et les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 15, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces d'un côté et, la même profondeur, plus ou moins sur la ligne opposée, la quelle portion de terre forme tout le lot No 15 et moitié du lot No 14 conformément au plan.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, connue comme le No 97 Passage de la Bourse avec balcon sur la façade, elle a deux bureaux au rez de chaussée, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. LeBesque et autres, les résidences sont au dessus. Le loyer est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain un peu plus ou un peu moins conformément aux plans que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garantie ordinaires. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent, et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de 1887.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 avril—17 21 24 avril, 1 8 15 21 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Partage.

Propriété commerciale élégante, Bâties en briques doubles, à trois étages,

Formant le coin sud-ouest des rues Gravier et Baronne,

Occupées par L. Christ & Cie, Knoop, Frerichs & Cie, E. B. Musgrove et autres, et rapportant $4200 par an, avec un splendide rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an.

Succession de Adolph Frerichs, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—le SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 11 avril 1887 et signé le 15ème jour d'avril 1887, dossier No 20,742, dans l'affaire de Edward Eisenhauer, avocat de facto des tuteurs des mineurs Frerichs vs. Mme Vve Adolph Frerichs et als, pour un partage, à un long crédit, et un bas taux d'intérêt, il sera vendu, à l'encan—
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Gravier et Union, mesurant 45 pieds, 6 pouces de face à la rue Baronne, 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Gravier, 86 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, sur une largeur dans le fond, près de la rue Dryades de 44 pieds, 11 pouces plus ou moins, mesure américaine.
Les améliorations comprennent une bâtisse double moderne, solidement construite à trois étages avec toit en ardoises, rue Baronne 82, bâtie d'une façon spéciale pour le confort, pour bureaux de facteurs, large vestibule au centre, parquet en tuiles, plafonds élevés, de grands bureaux confortables, bien aérés et bien clairs, avec de magnifiques voûtes à l'épreuve du feu dans chaque bureau, au premier et second étages des réservoirs élevés en fer, lavoirs, cours, lieux d'aisance, etc de chaque côté, installations de gaz partout, le tout en parfait ordre et condition, partiellement occupés en ce moment, et rapportant $4,200 par an avec bail avec un rez-de-chaussée vacant, valant $1000 par an, donnant la perspective d'un loyer de $5,200 par an.
Cette magnifique propriété est diagonalement en face de l'élégant bloc de "Lehman, Stern & Cie, un ilet de la Bourse au Coton, et sa location restant toujours centrale et désirable, commandera toujours des locataires de première classe avec loyers rémunératifs et est un excellent versement pour des capitalistes ou autres.
Termes et Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit du jour de la vente, avec billets et coupons à la convenance des parties intéressées, et portant 6 pour cent intérêt par an, de la date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles, incluant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, transfert de polices d'assurance et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès sur un des billets ou coupons quelconques de crédit. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes de 1887, du jour de la vente, un dépôt comptant de 10 pour cent sera payé sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
17avril—17,24—1,8,15,21 mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn, décédé.

BATISSE DOUBLE EN BOIS, No 309 rue Lafayette ;
BATISSES,
Encoignure des rues Bienville et Rendon,
A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez. Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté le 22ème jour du mois d'avril 1887, dossier No 20,516, pour le compte de la succession de Lawrence Finn, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu :

Maison double de résidence.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette à peu près la même largeur sur le fond, sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Howard, et environ 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Freret, le tout plus ou moins et désigné comme le lot No 4.
Les améliorations comprennent une maison double de résidence en bois ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., portant le No 309 de la rue Lafayette.

Coin des rues Bienville et Rendon.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et l'avenue Hagan désigné par le No 9, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 1 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois, écuries, hangars, citernes etc.
Termes et conditions—Comptant sur le transfert des titres. 20 pour cent devant être payés comptant au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes pour l'année 1887.
Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—mai 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 366 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.

Par ordre de cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 13 avril 1887, Dossier No 20,47[illegible] pour le compte de la succession de David Teelers décédé à l'enchère publique, il sera vendu—
UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Amour, mesurant 27 pieds de façade rue Broad sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres, galeries de chaque côté, auvent, citerne, etc., et donne un revenu de $[illegible] par mois. La propriété porte le No 366 rue Broad et n'est qu'à quelques pas des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.
Conditions—En passant titres, 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot notaire aux frais de l'acquéreur.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième district, sur la rue Burthe entre Madison et Dublin. Succession de Jacob Baltz et Magdalene Mitchell, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,[illegible] A l'encan—

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—SAMEDI, 4 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, date du 1[illegible] avril 1887, Dossier No 20,[illegible]21, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Madison, Carrollton, Burthe et Dublin, mesurant [illegible] pieds de face sur la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, conformément au plan fait par Stewart & Hoffman voyers en date du avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant E. H. Dowling notaire aux frais de l'acquéreur compris les taxes de 1887. 4 mai—4 11 21 28—4 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Effets mobiliers. Succession de Barthélemy Lacaple.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,[illegible] A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI 12 mai 1887 à 10 1/2 A. M., au No [illegible] coin des rues Broad [illegible], en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du [illegible] avril 1887 pour le compte de la succession, sera vendu :
Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'honorable cour mentionnée ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant avant livraison.
1er mai—1, 4, 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde.

Succession de Elizabeth Jones.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 9,906.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906 pour le compte de la succession de Elizabeth Jones il sera vendu—
1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St David, Liberté, Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par B. T. Nicholas, voyer, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers en date d'avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession, il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.
Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
17 avril—17.30—mai 7 14 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District,

Rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Catherine Louisa Salzer, épouse de Lorenzo Dow Page.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,152.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 7 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 31 mars 1887 dossier No 20,152 pour le compte de la succession de Catherine Louisa Salzer, veuve Lorenzo Dow Page, à l'encan il sera vendu—
1° Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Claiborne, Robertson et Espagne, mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant quatre chambres et autres bâtisses, etc.
2° Un lot de terre de valeur situé dans les mêmes district et ilet, et touchant la propriété ci-dessus décrite, mesurant 35 pieds de face rue Mandeville, sur une profondeur de [illegible] face à la rue Claiborne de 118 pieds, et forme l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne. C'est un terrain nu.
Les propriétés ci-dessus sont, plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan fait par E. Surgi, voyer, en date du 7 mars 1887.
Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Félix Boutney, notaire, aux frais des acquéreurs, et incluant les taxes de 1887.
3 avril—5,9,16 23 30, mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henderson Carter et Mary Jane Jones son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 19 848.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 22 avril 1887, Dossier No 19 848 pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Caliz, Jena, Dryades et Bacchus, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers en date du — avril 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, incluant les taxes de 1887.
24 avril—24, mai 3, 10, 17, 28.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété suburbaine convenable pour ceux qui aiment la ville et la campagne.

"La maison d'habitation Danneel",

Avenue St-Charles, 1,481, à l'angle de la rue Octavie, un ilet au-delà de l'Avenue Peters.

Terrain magnifique 140x531 pieds à la hauteur de Rickerville, élévation naturelle très grande, à 3 pieds au-dessus du trottoir, admirablement bien cultivé et embelli par une belle forêt, beaux ombrages, arbres fruitiers, plantes rares, arbustes, aquarium, endroits rocheux, bassins artificiels, écuries, remises, poulailler et autres dépendances, le tout en excellent état. La maison de résidence est presque neuve, elle est de construction moderne.

Dans l'affaire de Otto Danneel vs. Henri Danneel et autres.

Vente en partage.

A des conditions acceptables, à l'enchère publique.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à trois jugements et ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, un rendu le 20 avril 1887 et signé le 27 avril 1887 et deux autres rendus et signés le 3 mai 1887, dans l'affaire de Otto Danneel vs H. Danneel et als. Dossier No 20,365, pour faire un partage, à l'encan il sera vendu—
1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié inférieure de l'ilet No 57, borné par les rues St Denis, Octavia et Joseph et l'Avenue St Charles, se composant de 16 grands lots de terre, désignés par les lettres A et B et mesurant ensemble 140 pieds 1 pouce de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur, du côté le plus près de la rue Joseph de 494 pieds 7 pouces et 5 lignes et une profondeur et face à la rue Octavia de 531 pieds 9 pouces et une largeur de [illegible] pieds dans le fond et face à la rue St Denis, le tout plus ou moins au pied américain.
Les améliorations comprennent une élégante résidence en bois récemment remodelée, à deux étages, colonnes, couverte en ardoises, avec une bâtisse dans le fond à deux étages couverte, [illegible] avec accommodation et une façade d'une [illegible] apparence, retirée à peu près 100 [illegible] de la façade de l'avenue et ayant de larges corridors au travers au centre sur chaque [illegible] premier et second étages [illegible] salon à arche, bibliothèque, salle à manger et six grandes chambres à coucher, [illegible] installation de gaz dans chaque [illegible]. La bâtisse dans le fond a [illegible] chambres de domestiques [illegible] cabanes pour [illegible].
Le terrain est admirablement [illegible] plantes d'arbres [illegible] pour [illegible]. C'est la propriété la plus belle [illegible] Pour [illegible] ou autres.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams & Patton, architectes et voyers qui pourra [illegible] à l'emplacement de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 7 pour cent et toutes les clauses usuelles à privilège de vendeur, hypothèque spéciale avec [illegible] 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et la police d'assurance transférée et [illegible] de 10 pour cent [illegible] au [illegible] coupons au gré des parties intéressées.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 8 15 22 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Holmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI [illegible] 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, date du 2 avril 1887, [illegible] pour le compte de la succession de John Holmes décédé, à l'encan il sera vendu—
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Water, Levee ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston, désigné par le No 15 et mesurant [illegible] pieds [illegible] pouces de façade rue Water [illegible] sur une profondeur [illegible] du côté de la rue Amelia [illegible] 4 pouces et 6 lignes [illegible] le tout plus ou moins [illegible] sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison en bois ayant 4 ou 5 chambres, auvent, hangar, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent seront payés comptant au moment de l'adjudication et [illegible] les taxes de 1887.
Acte de vente pardevant George C. Préot notaire aux frais de l'acquéreur.
4mai—4 8 15 22 29—juin

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.

No 335 rue Chestnut, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Requier

No 20,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887 et d'un ordre subséquent, daté dans le 3 mai 1887 il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage en bois à un étage avec mansarde, No 335 rue Chestnut dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Delachaise, Camp et Avenue de la Louisiane, le terrain est composé de tout des lots Nos 17, 18, 19 et 24 pieds de face [illegible] ayant 120 pieds [illegible] 129 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue avec grand jardin devant et large corridor dans le centre avec terrain sur le côté. Cette propriété touche à la résidence de J. B. Woods est près de celles de MM Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le paiement différé s'il y a en versements égaux représentés par deux billets à ordre tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables à un et deux ans respectivement à partir du jour de la vente portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur s'engageant à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets ou une partie devra assurer la propriété et transférer la police d'assurance aux porteurs des dits billets. L'intérêt et les honoraires d'avocat et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis par l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot notaire aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence et magasin double au coin nord est des rues Carondelet et Huitième.

Vente de crédit à l'encan.

Succession de John Clancy.

No 20,766—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 30 avril 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le magasin double à un étage en bois avec maison de résidence dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Septième et Huitième. La terre comprend tout le terrain No 11 et une partie du terrain contigu No 10. Il mesure 37 pieds 3 pouces de façade rue Huitième sur une profondeur et façade rue Carondelet de 114 pieds 4 pouces, et du côté le plus proche de la rue St Charles il a une première profondeur de la rue Huitième de 81 pieds 4 pouces, de là il s'étend à angles droits vers la rue St Charles et mesure 22 pieds 8 pouces, sur une ligne parallèle avec la rue Huitième, de là il a une quatrième profondeur de 33 pieds jusqu'à sa ligne intérieure qui a une largeur de 60 pieds. Le terrain forme le coin des rues Carondelet et Huitième.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent en lieu du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues en 1887, et la somme de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., aux frais de l'acquéreur.
27 av—7 mai—7,14,21,28.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 20,491.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—JEUDI 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, daté le 27 avril 1887 il sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville du côté nord de la rue St Claude entre l'avenue Washington et la rue Musique, mesurant 38 pieds 3/4 de pouce de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2